

ELECTROMÉNAGER | Tefal Dampierre repris par PSP

Le site jurassien du groupe Seb va être réindustrialisé par PSP, l'industriel franc-comtois qui fabrique les moulins de table Peugeot.

Son sort était presque scellé. L'usine Tefal de Dampierre (Jura), comme celles de Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe) et du Syndicat (Vosges), devait fermer le 31 décembre 2007. En janvier, Seb avait annoncé une importante réorganisation, entraînant la suppression de près de 900 postes en France et ces trois fermetures de sites. Depuis le 20 octobre, la nouvelle est officielle pour les 171 salariés de l'établissement jurassien. Le groupe de petit électroménager cède cette unité, spécialisée dans les bouilloires électriques d'entrée de gamme, pour 1 euro symbolique à Poivrières Salières Production (PSP). Leader mondial des moulins de table (marque Peugeot), PSP, dont la famille

Peugeot est actionnaire à 16 %, est basé à Quingey dans le Doubs. L'acquéreur s'engage à maintenir 62 emplois, destinés en priorité aux salariés du site, et devrait garantir une activité pour une durée minimum de cinq ans. Sur les 11 000 mètres carrés du site, PSP n'en occuperait au début que la moitié pour se lancer dans le montage et l'assemblage de produits électriques et mécaniques. « La main-d'œuvre étant féminine, les nouvelles activités correspondront bien aux compétences des ouvrières actuelles », se réjouissent Maurice Berthet, le maire de Dampierre et Yann-Yves le Goffic, le directeur général de l'Agence régionale de développement (ARD

Le site cédé

➤ **DAMPIERRE (JURA)**

➤ **171 SALARIÉS**, dont 80 % sont des femmes.

➤ **PRODUCTION** 2 millions de bouilloires en 2006 (4 millions en 2002).

➤ **CALENDRIER** Seb a dévoilé la fermeture du site le 24 janvier 2006, le 20 octobre PSP a annoncé la reprise du site, où il veut maintenir 62 emplois.

Franche-Comté), très impliquée dans ce dossier de réindustrialisation. Du côté des syndicats, ce n'est pas le même enthousiasme : « Pour l'instant, sur l'ensemble des employés, environ vingt seraient reclassés en interne et 25 sont volontaires pour rejoindre PSP. Les conditions ne conviennent pas. Il y a notamment une perte de 20 % de salaire », indique Jean-Claude Petit, le délégué syndical central FO de Tefal. Insatisfaits du plan de sauvegarde, les syndicats CGT, CFDT et FO ont lancé à l'intention de Seb une assignation devant le tribunal le 8 novembre. Si le jugement leur est favorable, une clause prévoit que le protocole d'accord entre Seb et PSP serait rendu caduc. ■ **CARINE SAI**